

CONTRAT D'ACHAT pour la vente d'une machine d'occasion

1. VENDEUR

Privé Opérateur économique indépendant			
Société		Téléphone	
Vendeur			
Nom et numéro de rue			
Code postal	Ville		
Numéro d'identification (Facultatif)) Autorité émettrice (Fac	ultatif)	Date de naissance (Facultatif)
AGUETEUR			

2. ACHETEUR

Privé	Opérateur économique indépendant		
Société	Téléphone		
Acheteur			
Nom et numéro de rue			
Code postal	Ville		
Numéro d'identification (Facultatif)	Autorité émettrice (Facultatif) Date de naissance (Facultatif)		



3. MACHINE (Veuillez remplir si disponible)

Type de machine	Fabricant, Marque
Type, Description du modèle	Numéro de série ou Numéro du véhicule
Année de construction ou Inscription initiale	Heures de service ou Kilomètres

4. PRIX D'ACHAT

Prix d'achat net	Taxe sur v	vente Prix d'achat tota	I	
	€	%	€	
Prix total en lettres				
Numéro fiscal, Numéro d'identification de la taxe sur vente		nte Numéro de facture		

5. RESPONSABILITÉ POUR LES DÉFAUTS MATÉRIELS ET GARANTIE

La machine est vendue sous condition d'exclusion de responsabilité pour les défauts. Cette exclusion ne s'applique pas aux réclamations concernant des dommages dus à des défauts matériels qui découleraient d'actes de négligence grave ou de manquements délibérés de la part du vendeur ou de l'un quelconque des agents de celui-ci à leurs obligations, ni en cas de blessures physiques ou de décès. Si le vendeur est un entrepreneur commercial indépendant et si l'acheteur est une personne physique privée, la période de garantie est d'un an. Toute réclamation préexistante à l'encontre de tiers découlant d'une responsabilité pour des défauts matériels sera attribuée à l'acheteur.



6. I. DÉTAILS FOURNIS PAR LE VENDEUR

 Le vendeur garantit : 1.1. que l'intégralité de la machine, de son matériel et de ses accessoires est sous sa propriété ; 1.2. que la machine est accompagnée du matériel et/ou des accessoires complémentaires suivants : 	
2. Le vendeur déclare que la machine, pendant la période où elle était sa propriété a seulement les dommages suivants ou dommages liés à un accident (numéro, type et ampleur) :	

7. II. DÉCLARATIONS DE L'ACHETEUR

1. L'acheteur reconnaît que la machine demeure la propriété du vendeur jusqu'au règlement complet du prix d'achat.



8. III. ACCORDS SPÉCIAUX

Les accords spéciaux suivants ont été conclus :	
Ville, date	Ville, date
Signature du vendeur	Signature de l'acheteur
9. L'ACHETEUR ACCUSE RECEPTION	
a reçu la machine	
Lieu, date, heure	Signature de l'acheteur
10. LE VENDEUR ACCUSE RECEPTION	
a reçu le prix d'achat	
Un acompte à hauteur de	€
Lieu, date, heure	Signature du vendeur



11. NOTE CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ

Maschinensucher décline toute responsabilité quant à l'exhaustivité et l'exactitude du modèle de contrat de vente, à toute inexactitude ou erreur d'application du droit, et n'offre aucune compensation pour les revendications non satisfaites pouvant découler de l'achat. Toutes les demandes de responsabilité concernant des dommages matériels ou immatériels causés par l'utilisation ou la non-utilisation des informations présentées, ou par l'utilisation d'informations erronées ou incomplètes, sont fondamentalement exclues, sauf preuve d'une intention délibérée ou d'une négligence grave de la part de Maschinensucher.at. Le présent contrat d'achat est régi par le droit allemand.